

Christian Georges et Anne Bourgoz
Collaborateur scientifique, SG-CIIP et journaliste scientifique, IRDP

L'éducation aux médias, pour renforcer la distance critique des élèves

Avant même que le numérique ne métamorphose l'accès à l'information, l'éducation aux médias existait. Elle soulevait déjà les enjeux liés à l'usage des médias, à l'école ou dans la vie de tous les jours, sans réussir à s'imposer dans la grille horaire. A l'ère du numérique et de l'image toute puissante, il est plus que jamais urgent de fournir aux élèves les outils qui leur permettront de ne pas subir mais bien de choisir l'information.

Préambule : des MITIC à l'éducation numérique

L'éducation aux médias souffre depuis toujours d'un mal chronique : les bonnes intentions officielles ne se concrétisent pas dans un dispositif qui comblerait les besoins de manière systématique et méthodique. Cultivé par des pionniers convaincus, ce domaine est ingrat, car situé à l'ombre des disciplines scolaires inscrites à la grille horaire. C'est un petit miracle qu'il trouve à produire quelques fruits méritoires, dont l'étalage sert de paravent commode pour masquer la froide réalité du terrain scolaire : inertie jalonnée d'imprégnations ponctuelles et sans lendemain.

Lors de la création des émissions éducatives de la Radio et de la Télévision Romande, en 1977, l'approche de l'actualité et l'éducation aux médias figuraient parmi les objectifs prioritaires. Au début des années 1990, une soixantaine de classes romandes servaient de cobayes à la mise en place d'une pédagogie « Magellan » pour l'éducation aux médias. Adoptée par la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), celle-ci devait servir de base à la formation des enseignants et à la préparation d'un programme destiné aux élèves. En 1998, sur proposition de sa commission romande de la Radio-TV éducative, la CIIP validait ce programme d'éducation aux médias applicable à tous les degrés de la scolarité obligatoire.

Au tournant des années 2000, il était pourtant mis fin à la production des émissions « Magellan ». La CIIP signait toutefois une convention de collaboration avec la Radio et la Télévision Romande et se dotait d'une Commission pour l'éducation aux médias et aux technologies dans l'éducation (COMETE). En 2004, la 1^{re} Semaine des médias à l'école en Suisse romande voyait le jour en même temps que le site d'éducation aux médias www.e-media.ch.

Dès son adoption, le Plan d'études romand (PER) inscrivait dans la Formation générale un volet « MITIC » (médias, images, technologies de l'information et de la communication). Censé infuser l'ensemble du cursus

scolaire, il s'articulait autour de quatre familles de compétences à acquérir : utilisation d'un environnement multimédia ; éducation aux médias (soit le développement du recul critique) ; production de réalisations médiatiques ; échange, communication et recherche sur Internet (avec pour horizon la citoyenneté numérique).

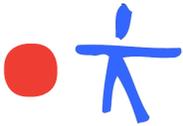
Force est de constater, avec 20 ans de recul, l'échec de l'acronyme « MITIC », dont le champ exact ne s'est jamais imposé, ni chez les professionnels de l'enseignement, ni a fortiori dans le grand public. On parle de « MITIC » faute de mieux. Si les énoncés complets du PER à ce chapitre sont parfaitement clairs, le recours à cette terminologie trahit la difficulté à nommer ce à quoi l'École veut aboutir dans ce domaine, s'agissant en particulier des compétences-clés à transmettre. Autre regret : l'absence de mot pour qualifier l'analphabétisme de l'image. Certains prennent pour acquis que les « digital natives » sont des experts de l'image au motif qu'ils jonglent avec leurs comptes Instagram. C'est rarement le cas.

Pour ne rien arranger, les pays francophones se trouvent régulièrement en décalage terminologique. La France met maintenant l'accent sur l'« EMI » (éducation aux médias et à l'information, elle-même incluse dans l'« ECM » – enseignement civique et moral), à l'heure où la CIIP adopte un *Plan d'action en faveur de l'éducation numérique*.

Risques pour la citoyenneté et le vivre ensemble

En mars 2019, la Bibliothèque nationale de France accueillait un colloque international baptisé « Les démocraties à l'épreuve des infox ». La malinformation est une préoccupation qui touche aussi la Suisse. « En 2018, le groupe des « indigents médiatiques » a atteint une taille record de 36 %, en hausse de 5 points de pourcentage, ce qui en fait de loin le plus grand groupe d'utilisateurs de médias en Suisse. Il s'agit de personnes qui ne consomment que sporadiquement des informations, le plus souvent de qualité inférieure, et surtout à travers les plate-

Ce que l'École devrait favoriser, [...] c'est la capacité à distinguer le fait du commentaire, le publicitaire de l'informatif, l'image idéalisée de l'image réelle.



formes des intermédiaires technologiques »¹.

Ce que l'École devrait favoriser, pour tout un chacun, c'est la capacité à chercher, trouver, trier, hiérarchiser les informations, tout en évaluant leur fiabilité d'après leur source. C'est encore la capacité à prendre de la distance, à comparer, à ne pas se laisser manipuler. C'est la capacité à distinguer le fait du commentaire, le publicitaire de l'informatif, l'image idéalisée de l'image réelle.

Les nouveaux usages du numérique comportent des risques aujourd'hui bien identifiés : les algorithmes nous cloisonnent dans des bulles de filtre, qui renforcent croyances, préjugés



Source : e-media.ch, Christian Georges

et stéréotypes. Le paradoxe est aujourd'hui maximal, avec un Internet qui devrait nous ouvrir à toute la palette des opinions et des représentations, et des usages médias qui confortent plus volontiers le repli identitaire et communautaire. Un flux d'informations placé sous le régime de l'instantanéité favorise le terrorisme de l'image, sortie de son contexte, pour susciter l'indignation, l'émotion. Soucieuse du bien-être des élèves, l'École a un rôle à jouer pour contenir la domination sans partage du paraître, de la mise en scène d'une vie déconnectée du réel, au risque de la perte de l'estime de soi.

Un plan d'action pour les cantons latins

En 2018, l'éducation aux médias revient ainsi par la porte, cette fois, de l'éducation numérique. Réuni par la CIIP, un groupe d'expert.e.s a été chargé de mener une réflexion approfondie et de faire des propositions pour une coopération intercantonale en faveur de l'éducation numérique. Un plan d'action issu de ces travaux a été adopté par l'Assemblée plénière de la CIIP

¹ « Le Temps » du 22 octobre 2018, citant l'étude [Annales 2018 sur la qualité des médias de l'institut Fôg de l'Université de Zurich](#).

fin 2018. L'éducation aux médias est mentionnée dans les cinq priorités proposées dans ce document. Point positif, il est plusieurs fois question de la « renforcer ». Mais, si elle apparaît en filigrane, il n'est pas précisé « comment » on souhaite la renforcer, ni mentionné explicitement ce qui concerne l'éducation aux médias dans les cinq priorités du plan d'action que nous passons en revue ci-dessous.

Plans d'études

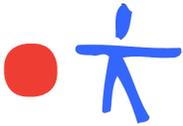
Comme le montrent les deux schémas introduisant cette première priorité (voir p. 10), l'éducation aux médias constitue l'un des trois piliers de l'éducation numérique, à côté de la science informatique et des usages des outils numériques. Elle doit éduquer aux « effets », dans une perspective socio-culturelle, en rapport avec la perspective technologique (« comment cela fonctionne ? ») et la perspective d'application (« comment l'utiliser ? »). Ces schémas soulignent l'interdépendance de ces trois piliers, conçus comme « inséparables »².

L'École doit préparer à un usage des médias « efficace, critique, esthétique, sécurisé et respectueux de la protection des données, de la personnalité et du droit d'auteur » (CIIP, p. 3); par « usage », il faut comprendre aussi bien la « consommation » que la « production » de contenus. Si les élèves sont amenés à partager ou à produire des contenus, ils doivent être

encouragés à le faire en respectant les mêmes règles et en faisant appel aux mêmes compétences que les professionnels (prudence, vérification). De nombreuses activités d'éducation aux médias proposent d'ailleurs de créer des contenus, tels que la une d'un journal, un reportage vidéo ou une émission de radio.

L'éducation aux médias fait partie de la formation générale depuis l'entrée en vigueur du PER et cette place est ici confirmée : elle joue un rôle d'éducation générale et est associée à l'éducation à la santé et au vivre ensemble. Dans le plan d'action de la CIIP, elle est invoquée surtout pour prévenir les mésusages d'Internet, des jeux vidéo ou des réseaux sociaux. Or l'éducation aux médias ne se résume pas à cette fonction. Elle a par exemple également pour vocation de rendre les élèves critiques face à l'information, c'est-à-dire de leur donner les outils pour évaluer la fiabilité des sources et ce qui mérite d'être partagé ou pas.

² CIIP. (2018). Plan d'action en faveur de l'éducation numérique, p. 3 https://www.ciip.ch/files/2/CIIP_Decision_Plan-action-numerique_2018-11-22.pdf



Équipements

Un équipement de qualité, qui permet d'accéder sur des appareils actuels à des contenus en ligne dans des conditions sûres, est indéniablement un plus pour les activités pédagogiques et pour l'éducation aux médias plus généralement.

La formation des professionnels

Les observateurs s'accordent à dire que la formation reste un préalable fondamental si l'on souhaite renforcer l'éducation aux médias. Même s'ils sont de la génération numérique et peuvent avoir une certaine aisance, les jeunes et futurs enseignants ont besoin de soutien et doivent pouvoir développer de véritables compétences, tout comme de nombreux enseignants en activité depuis plus longtemps. L'éducation aux médias faisant partie de la formation générale, ils sont tous concernés et doivent pouvoir intégrer l'éducation aux médias dans leur(s) discipline(s).

Formation initiale et continue gagneront à être mieux articulées et coordonnées. Le plan d'action mentionne la possibilité de faire intervenir en classe des spécialistes externes pour renforcer telle ou telle dimension de l'éducation aux médias. Cette option restera un vœu pieux si les modalités n'en sont pas définies. Accorder aux personnes ressources MITIC des décharges suffisantes pour soutenir leurs collègues en établissement, dans un rapport de confiance et de proximité, contribuera, sans conteste, à renforcer l'éducation aux médias.

Collaboration avec les Hautes écoles

L'éducation aux médias repose sur des collaborations fructueuses avec différents types de partenaires. Les médias jouent un rôle clé non seulement à travers l'intervention de spécialistes des métiers concernés en classe ou sur le terrain, mais aussi de par l'accès aux contenus numériques ou autres. En ce sens, le partenariat institutionnalisé avec la Radio Télévision Suisse (RTS), mais aussi ceux avec les médias locaux, sont des vecteurs contribuant à renforcer l'éducation aux médias. Celle-ci est, aussi, une discipline encore mal cernée et trop peu étudiée. Elle bénéficierait d'études et de recherches, aussi bien sur les pratiques des enfants et des jeunes en rapport avec les médias que, par exemple, les effets d'activités pédagogiques. Mieux définir et mieux enseigner l'éducation aux médias est une autre manière de la renforcer.

Concertation et veille technologique et pédagogique

La mutualisation des scénarios pédagogiques, le partage et la concertation prônés dans la cinquième priorité sont sans aucun doute des leviers importants pour renforcer l'éducation aux médias. Si les cantons se sont tous dotés de plateformes de ressources, en complément à celles déjà promues par la CIIP, la coordination des efforts fait défaut. La mise en application par tous les enseignants passe par une concertation plus affirmée et un partage plus étendu des bonnes pratiques, telles que présentées lors d'événements comme Ludovia ou le Forum national Jeunes et médias.

Les intentions exprimées dans le plan d'action visent juste en ce qui concerne l'éducation aux médias, mais elles mettent également en lumière de nombreuses lacunes dans la mise en œuvre. Il est donc urgent de travailler à concrétiser ces intentions, en clarifiant le sens de l'éducation aux médias, notamment en ce qui concerne la citoyenneté et le vivre-ensemble, en s'appuyant sur les expériences positives faites ces 15 dernières années.

Aspects positifs et à systématiser des 15 dernières années

Le lien fort entre l'Instruction publique romande et l'audiovisuel public est un acquis à préserver et à développer. L'exploitation des contenus de la RTS en milieu scolaire reste encore trop marginale, au vu du potentiel ouvert par la convention de collaboration.

Il y aurait lieu aussi de faire fructifier les expériences de production médiatique par les élèves. Ces expériences supposent un fort investissement, qui reste trop souvent sans lendemain. Au-delà du résultat, bon ou mauvais, il faudrait que d'autres classes puissent se nourrir des acquis et éviter les erreurs ou les pièges rencontrés par celles qui les ont précédées. Qu'il s'agisse du Radiobus, du festival Reflex ou du festival de l'Ultracourt, du Cyberdéfi, pour ne mentionner que ces opérations, les bénéfices pédagogiques gagneraient à être réinvestis, via la mutualisation et la formation, au-delà du cercle cantonal.

La Semaine des médias à l'école est une occasion privilégiée de comprendre la fabrique de l'information et ses contraintes. Pourquoi ne deviendrait-elle pas, pour les établissements scolaires, l'occasion de démontrer aussi, par des productions concrètes, que la sensibilisation menée tout au long de l'année porte ses fruits ?

Les lacunes à ne pas perpétuer

Rien ne serait plus nocif que de maintenir le flou sur les objectifs et les responsabilités de chacun en matière d'éducation aux médias. Comme les compétences médias façonneront les citoyens de demain, elles gagneront à être mieux suivies et testées. Faute de temps alloué à la grille horaire et faute de moyen d'enseignement bien identifié, il est à craindre que se perpétue une intégration imparfaite dans les disciplines. Concrétiser la fameuse « transversalité » passe par la définition de projets d'établissement, soutenus avec conviction par les directions. La précocité avec laquelle les enfants s'emparent du numérique disqualifie une sensibilisation tardive des élèves. Enfin, alors qu'on s'indigne ponctuellement des poussées de fièvre sexistes et racistes, il serait temps de prêter une attention plus soutenue aux enjeux liés aux images, elles qui formatent si puissamment les esprits et les stéréotypes.